



## AVANT- PROPOS DU BOURGMESTRE

En avril 2008, la commune d'Anhée a décidé de traduire sa préoccupation pour le développement durable par la réalisation d'un Agenda 21 Local.

L' Agenda 21 local est un outil stratégique qui donnera une ligne de conduite pour l'évolution et l'avenir de la commune d'Anhée. Il est synthétisé dans un document d'orientation qui s'inscrit dans la philosophie du développement durable. Ce document comporte des projets concrets répondant à des enjeux et objectifs tout en s'appuyant sur les plans et programmes participatifs déjà existants au sein de la commune tels le Plan Communal de Développement Rural (PCDR), le Plan communal de mobilité (PCM), l'Agence de développement local (ADL), Le Plan Communal de développement de la nature (PCDN), etc..

Son contenu est le fruit de la réflexion engagée des élus avec les forces vives locales : associations, commissions locales, acteurs touristiques, CPAS, entreprises, conseil culturel, artisans, ... Aussi, je tiens déjà, à remercier, ici toutes celles et ceux qui se mobilisent pour exprimer leurs attentes pour la commune d'Anhée en terme de développement.

Sur base des procédures définies par le décret régional relatif à la participation du public en matière d'environnement, le plan finalisé de l'Agenda 21 local d'Anhée devra, après enquête publique et approbation par le conseil communal, être transmis aux autorités régionales pour le mois de novembre 2011. Le programme d'actions pour le développement durable ainsi défini pourra alors se poursuivre avec la participation des acteurs locaux.

Le développement durable est l'affaire de tous, aussi je vous invite vivement à venir prendre connaissance de l'Agenda 21 local lors des réunions prévues à cet effet ou en nos services durant l'enquête publique et nous faire part de vos remarques et observations sur ce document.

Bien cordialement

Luc PIETTE.



## Introduction

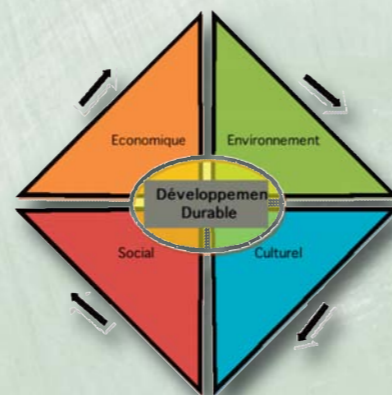
Le Sommet de la Terre, à Rio en 1992, a suscité un grand espoir. Partant du constat que nous nous trouvons à un carrefour historique, que nous ne pouvons plus poursuivre sans infléchir profondément les politiques actuelles qui mettent en péril les écosystèmes dont nous dépendons et qui maintiennent ou accentuent les écarts entre riches et pauvres, l'idée du développement durable s'est imposée. Dès aujourd'hui et pour l'avenir, il nous est indispensable de lier étroitement le développement économique au développement social/ culturel et à la préservation

des ressources naturelles.

L'Agenda 21 de Rio met en effet l'accent sur la place des territoires et sur le rôle extrêmement important des collectivités territoriales et de leurs partenaires économiques et sociaux, pour sa mise en œuvre, sa traduction concrète en termes de programmes d'actions. Il suggère que des stratégies d'action, des « **Agendas 21 locaux** », soient élaborés dans ce but en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises.

## 31 Objectifs opérationnels et 108 projets évaluables

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », en d'autres termes, faire en sorte que la croissance d'aujourd'hui ne mette pas en danger les possibilités de croissance des générations futures.



Le développement durable comporte ainsi quatre composantes économique, sociale, environnementale et culturelle - dont la prise en compte au niveau politique doit être équilibrée.

## Enjeux, Objectifs et Projets

L'Agenda 21 Local d'Anhée est décliné en 7 Enjeux liés à 7 axes de travail, 31 Objectifs opérationnels et 108 Projets ou actions évaluables. Chaque niveau apporte une réponse en termes d'ambitions, d'objectifs et d'actions.

## 7 Axes de travail et autant d'Enjeux :

1. L'Economie et le Tourisme, Vers un tourisme responsable axé sur la qualité et un secteur économique basé sur la proximité
2. L'Agriculture et la Sylviculture, Vers une ruralité en phase avec le territoire et progressivement moins dépendante de la PAC
3. L'Energie et la Mobilité, Vers une consommation énergétique maîtrisée et des modes de transports partagés
4. La Cohésion Sociale, Vers un accès pour tous aux biens et services et une intégration renforcée des nouveaux habitants
5. Le Cadre de vie et L'Environnement, Vers un plus grand respect de notre environnement et une urbanisation plus durable
6. La Culture et La Vie associative, Vers des références culturelles partagées et un secteur associatif fédérateur
7. La Gouvernance, Vers une gouvernance moderne, participative et solidaire

## Exemples de projets

### Axe 1

- Développer le tourisme fluvial en bord de Meuse et inclure celui-ci dans des produits touristiques
- Développer divers circuits découvertes des richesses locales : circuits découvertes forêt, patrimoine, châteaux, arbres remarquables, agriculture
- Encourager des initiatives pour embellir les villages (concours village fleuri, rues fleuries à l'aide de fleurs vivaces indigènes, ...)

### Axe 2

- Encourager des journées à la ferme auprès des écoles de la commune
- Mise en place d'une coopérative regroupant les produits locaux
- Diffusion de la liste des produits locaux via le site Internet, le bulletin communal, etc.

### Axe 3

- Mettre en place le Dimming partout où cela est possible techniquement, en étant surtout attentif aux nouveaux projets
- Evaluer l'utilisation du nouveau véhicule électrique et poursuivre dans cette voie si cela est positif
- Etudier systématiquement les différentes possibilités d'utilisation de système de chauffage basé sur des énergies renouvelables lors de chaque remplacement de chaudière ou de nouvelles constructions communales (Géothermie, Biomasse, Solaire, etc ...)
- Améliorer l'inter modalité entre TEC et SNCB

### Axe 4

- Favoriser l'installation d'une maison médicale à Anhée
- Trouver des solutions adaptées et personnalisées aux problèmes liés à l'Habitat Permanent

### Axe 5

- Mise en place d'un CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) au sein de la commune
- Récupération de l'eau de pluie dont le surplus pourrait alimenter une fontaine publique
- Maintenir des conseillers en énergie et en environnement sur la commune
- Continuer les actions de sensibilisation sur les Mesures Agri Environnementales auprès des agriculteurs

### Axe 6

- Développer le concept de classes patrimoines pour les enfants fréquentant les écoles de la commune
- Attirer l'attention sur la présence de sites naturels d'importance communautaire (Natura 2000)

### Axe 7

- Vulgariser l'agenda 21 Local et le diffuser au grand public
- Renforcer la communication envers les citoyens
- Avoir systématiquement recours aux subsides afin de soulager les finances communales